

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2023-136

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20231114-CC_2023_136-DE



L'an deux mille vingt-trois

Le quatorze novembre à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 8 novembre 2023

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 25

Votes 32

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Stéphanie NICOLAY, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Marilyne SEON, Thierry BADEL, Anne-Sophie DEVAUX, Bernard CHATAIN, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Arnaud SAVOIE, Magali BACLE, Raphaëlle GUERIAUD, Christèle CROZIER, Gérard MAGNET

PROCURATIONS :

Luc CHAVASSIEUX donne procuration à Anik BLANC
Françoise TRIBOLLET donne procuration à Stéphanie NICOLAY
Jean-Luc BONNAFOUS donne procuration à François PINGON
Anne RIBERON donne procuration à Jean-Pierre CID
Pascale CHAPOT donne procuration à Renaud PFEFFER
Hélène DESTANDAU donne procuration à Fabien BREUZIN
Cyprien POUZARGUE donne procuration à Séverine SICHE-CHOL

SECRETAIRE DE SEANCE : Marilyne SEON

**RESSOURCES
HUMAINES**

**Modification du
tableau des effectifs**

**Service
Communication**

Rapporteur : Monsieur Yves GOUGNE, Vice-Président délégué à la Cohésion sociale, aux Services à la Population et aux Relations extérieures

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1^{er} juin 2021,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'avis favorable des membres représentant la collectivité et le personnel du Comité Social Territorial en séance du 24 octobre 2023 pour la création d'un poste et la suppression d'un poste au tableau des effectifs,

Au sein du service Communication

Création d'un poste de responsable de la valorisation et de la promotion territoriale

Pour promouvoir et valoriser les actions et événements du territoire, répondre à la forte demande des services internes de production de supports de communication, et continuer d'assurer le développement et la dynamique de communication, il apparaît nécessaire de renforcer le service actuel en créant un poste de responsable de la valorisation et de la promotion du territoire.

Ses missions principales s'articuleront autour du développement de supports de communication et canaux de diffusion, de l'éditorialisation de l'ensemble des contenus produits par le service et du développement des relations presse locales, régionales et nationales.

Ce poste pourra être mutualisé en fonction des besoins et demandes des communes du territoire.

Il relève de la catégorie B et sera ouvert à temps complet, au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, à compter du 1^{er} décembre 2023.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B dans les conditions fixées à l'article L. 332-8 2° ou L. 332-14 du Code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme supérieur ou d'une expérience significative en communication.

- Le recrutement sur l'article L. 332-8 2° ne peut se faire que pour une durée de 3 ans maximum, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si les contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être qu'après une nouvelle procédure de recrutement pour une durée indéterminée.

- Le recrutement sur l'article L. 332-14 ne peut se faire que pour une durée d'un an. Sa durée peut être renouvelée dans la limite totale de 2 ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'a pas abouti au terme de la 1^{ère} année.

La rémunération sera calculée par référence au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Suppression d'un poste de chargé de promotion du centre culturel et du centre aquatique

Jusqu'en septembre 2022, le service communication comptait deux chargés de communication dont un était dédié à la promotion du centre culturel et du centre aquatique. Le service a depuis été réorganisé et la promotion des équipements doit s'inscrire dans la promotion globale et le plan de communication du territoire.

Aussi, le poste de chargé de promotion du centre aquatique et du centre culturel, à temps complet, ouvert au grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe et non pourvu depuis octobre 2022, sera supprimé à compter du 1^{er} décembre 2023.

Le tableau des effectifs sera modifié comme suit à compter du 1^{er} décembre :

Service	Poste	Suppression	Création
Communication	Responsable de la valorisation et de la promotion du territoire	/	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux Temps complet
Communication	Chargé de promotion du centre aquatique et du centre culturel	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe Temps complet	/

Les membres du Comité Social Territorial ont émis un avis favorable pour la suppression et la création détaillées ci-dessus et sur la modification du tableau des effectifs correspondante.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

Bescher
Levraut

ID : 069-246900740-20231114-CC_2023_136-DE

Certifié exécutoire

Transmis en

Préfecture le 17/11/23

Notifié ou publié

le 17/11/23

Le Président

*La présente délibération
peut faire l'objet d'un
recours gracieux auprès
du Président ou d'un
recours en annulation
devant le Tribunal
Administratif de Lyon,
184 rue Duguesclin 69003
Lyon / www.telerecours.fr,
dans un délai de 2 mois
suivant sa publication*

CREE le poste de responsable de la valorisation et de la promotion du territoire, à temps complet ouvert au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, à compter du 1^{er} décembre 2023,

SUPPRIME le poste de chargé de promotion du centre aquatique et du centre culturel, à temps complet ouvert au grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} décembre 2023,

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2023 chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 17 NOVEMBRE 2023
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

Le Président,
Renaud PFEFFER



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er décembre 2023									
Direction	Service	Fonction	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP	ETP pourvu	Postes Pourvus	Postes vacants
Aménagement et développement	Aménagement	Responsable de service	A	Ingénieur territorial principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Aménagement	Responsable habitat	A	Cadres emploi Attachés et ingénieurs territoriaux	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Aménagement	Responsable agriculture et espaces naturels	B	Technicien principal territorial de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Aménagement	Responsable mobilité et transition écologique	A	Attaché	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Aménagement	Chargé de mission mobilité et transition énergétique	B	Rédacteur territorial	35h	1,00			1,00
Aménagement et développement	Aménagement	Chargé de projet amélioration habitat et petites villes de demain	B	Technicien territorial	35h	1,00			1,00
Aménagement et développement	Aménagement	Assistante	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Développement Economique Tourisme	Chargé de mission développement économique	A	Cadres d'emploi des attachés et des ingénieurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	VRD - abords équipements	Responsable de service	A	Ingénieur territorial principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	VRD - abords équipements	Gestionnaire voirie	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Cabinet du président	Cabinet du Président	Collaborateur de Cabinet	A	Collaborateur de cabinet	35h	1,00	1,00	1,00	
Cabinet du président	Cabinet du Président	Poste de rattachement pour l'agent collaborateur de cabinet	A	Attaché territorial	35h	1,00			1,00
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Responsable de service	A	Ingénieur territorial principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance	C	Agent de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance / adjoint au coordinateur	C	Agent de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	30h	0,86	0,86	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	22h	0,63	0,63	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques	19H	0,54	0,54	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques	24h30	0,70	0,70	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Assistante	C	Adjoint administratif territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Coordinateur équipes maintenance, entretien	B	Technicien territorial	35h	1,00			1,00
Centre de Ressources	Systèmes d'information	Chargé de mission géomatique	A	Ingénieur territorial	35h	1,00	0,80	1,00	
Centre de Ressources	Systèmes d'information	Technicien Informatique	B	Cadre d'emploi des techniciens	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Systèmes d'information	Opératrice technique et administrative	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	0,80	1,00	
Centre de Ressources	Administration Générale - Affaires Juridiques et Foncières	Responsable de service	A	Attaché principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Administration Générale - Affaires Juridiques et Foncières	Secrétariat Général / Assemblée	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	30h	0,86	0,86	1,00	
Centre de Ressources	Administration Générale - Affaires Juridiques et Foncières	Assistant juridique - commande publique	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	centre de ressources	Coordinateur	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	17H30	0,50	0,50	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Gestionnaire commande publique	B	Rédacteur principal 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Responsable de service	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Coordination budget comptabilité	B	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Agent comptable	C	Adjoint administratif territorial	12h15	0,35	0,35	1,00	

Direction	Service	Fonction	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP	ETP pourvu	Postes Pourvus	Postes vacants
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Agent comptable	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / gestion du personnel / service commun RH	Gestionnaire RH	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	28h	0,80	0,80	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / service commun RH	Gestionnaire RH	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00			1,00
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / service commun RH	Gestionnaire RH	B	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / service commun RH	Responsable de service	B / A	Cadre d'emploi des rédacteurs et des attachés	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / service commun RH	Gestionnaire RH	B / C	Cadre d'emploi des rédacteurs et des adjoints administratifs	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources Humaines/ dialogue social / service commun RH	Gestionnaire RH	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	21h	0,60	0,60	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Responsable de service	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Chargé communication	B	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Assistante	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Responsable de la valorisation et de la promotion territoriale	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00			1,00
Direction Générale	Direction Générale	DGS	A	Attaché territorial principal	35h	1,00			1,00
Direction Générale	Direction Générale	DGS / poste fonctionnel	A	Directeur com com 20 à 40000 hab	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction Générale	Direction Générale	Assistante	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	28h	0,8	0,8	1,00	
Direction services à la population	Accueil / France services	Responsable de l'équipement	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Accueil / France services	Agent médiateur	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Accueil / France services	Agent médiateur	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Cellule renfort	Agent d'accueil	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Coordinateur des actions culturelles	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Responsable programmation / animation Cinéma / projectionniste	A	Ingénieur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Coordinatrice réseau bibliothèque	B	Assistant territorial de conservation	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Responsable équipement, programmation spectacles	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Chargé d'accueil et billetterie	C	Cadre emploi adjoints administratifs	28h	0,80	0,5	1,00	
Direction services à la population	Culture	Chargé d'accueil et billetterie	C	Adjoint administratif territorial	12h30	0,36			1,00

Direction	Service	Fonction	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP	ETP pourvu	Postes Pourvus	Postes vacants
Direction services à la population	Culture	Projectionniste	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	17h30	0,50	0,50	1,00	
Direction services à la population	Culture	Projectionniste / Médiateur	C	Cadre emploi adjoints techniques	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Projectionniste / Médiateur	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Régisseur culturel / projectionniste	C	Cadres d'emploi des adjoints techniques et des agents de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Secrétariat comptabilité / billetterie accueil	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Développement social	Responsable de service	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Développement social	Chargé de mission développement social	B	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfance / jeunesse / CAF	Animatrice RAMI	A	Educateur territorial de jeunes enfants	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfance / jeunesse / CAF	Animatrice RAMI	A	Educateur territorial de jeunes enfants	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfance / jeunesse / CAF	Coopérateur	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfance / jeunesse / CAF	Animatrice RAMI	A	Educateur territorial de jeunes enfants	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfants - Parents	Coordinateur médiation familiale	B	Animateur territorial	35h	1,00			1,00
Direction services à la population	Enfants - Parents	Médiateur familial / coordinateur LAEP	A	Attaché	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfants - Parents	Assistante médiation familiale	C	Adjoint administratif territorial	17h30	0,50			1,00
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Responsable de l'équipement	A	Attaché principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Chef de bassin	B	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Cadre d'emploi des éducateurs des APS	35h	1,00	0,80	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	17h30	0,50	0,5	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent d'accompagnement et d'entretien	C	Adjoint technique territorial	17h30	0,50	0,25	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent d'accompagnement et d'entretien	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent de maintenance CA	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent de maintenance CA	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Coordinateur(ice) entrien et accompagnement	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Hôtesse d'accueil	C	Adjoint administratif territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent d'accueil et d'entretien	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Référent équipe accueil / régie / caisse	C	Adjoint administratif territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Référent technique, maintenance et entretien	C	Agent de maîtrise	35h	1,00			1,00
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Responsable adjoint du centre aquatique	B	Technicien territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Secrétariat	C	Adjoint administratif territorial	22h45	0,65	0,65	1,00	
Direction services à la population	Equipement Passerelle Enfance	Assistante passerelle enfance	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	28h	0,80	0,80	1,00	
Direction services à la population	Services à la population	DGA	A	Cadre emploi attachés	35h	1,00			1,00
Direction services à la population	Services à la population	DGA / Emploi fonctionnel	A	Cadres d'emploi des attachés et des ingénieurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	services à la population	Assistante	B	Rédacteur territorial	35h	1,00	0,80	1,00	
Direction services à la population	services à la population	Assistante	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	28h	0,80	0,80	1,00	
				Sous total		90,05	77,84	85,00	12,00

Direction services à la population	Mise à dispo de la SPL	Directrice adjointe SPL	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Mise à dispo de la SPL	Animateur	C	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	24h	0,69			1,00
Direction services à la population	Mise à dispo de la SPL	Coordinatrice enfance jeunesse	C	Animateur	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Mise à dispo de l'Office du Tourisme	Agent d'accueil	C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	35h	1	1	1,00	
				Sous total		3,69	3,00	3,00	1,00
				Total		93,74	80,84	88,00	13,00
							total postes	101,00	